

de lois d'immigration, pas de douane. Si c'est là l'utopie, le meilleur du socialisme, le pays où coulent le lait et le miel, j'ignore pourquoi les habitants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et des provinces voisines ne se sont pas tous rassemblés sous la houlette socialiste que l'honorable représentant a abandonnée, ce qui a eu des conséquences désastreuses. Il est enfin devenu pragmatique et a quitté la province. Je ne parlerai pas de son siège, car il en change si souvent qu'en dix ans, je n'ai pu savoir au juste lequel il détenait.

Si le ministre d'État de la province du Manitoba est un des Canadiens les plus fortunés, qui n'a pas à se préoccuper d'une maison, ni de résoudre les problèmes quotidiens qui se posent à celui qui doit gagner sa vie, il est tout à son honneur qu'il ait jugé bon d'abandonner une vie consacrée à ses loisirs pour se porter candidat aux élections et se faire élire à la Chambre des communes et reconstruire des socialistes. Le ministre d'État a montré qu'il s'occupe du sort de ses compatriotes, sans égard à leur rang social.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Je n'ai rien vu de tout cela.

**L'hon. M. Mackasey:** Quelqu'un a insinué tantôt que sans doute le premier ministre (M. Trudeau) ne comprenait rien à la pauvreté, puisqu'il vient d'un milieu riche et de la circonscription de Mont-Royal. Je suis un peu déçu de cette remarque du député; d'autant que ce n'est pas son habitude. Je n'ai jamais dû y recourir moi-même et je ne comprends pas pourquoi il a dû faire pareille remarque. Je dis en toute franchise que ce sera un bien triste jour pour la Chambre des communes que celui où ses membres, pour une raison ou pour une autre, ne pourront avoir un revenu supérieur à un certain montant.

• (6.40 p.m.)

Acuser le premier ministre du Canada de ne pas être conscient des problèmes sociaux de notre pays du fait qu'il est un homme instruit, qu'il représente une circonscription riche et qu'il est riche lui-même, c'est vouloir méconnaître ses antécédents. Il n'y a personne ici qui ait consacré plus de son temps, de son argent et de ses talents aux pauvres, à la classe ouvrière et aux syndicats de notre pays que cet homme dans les années 50, quand lui et une ou deux autres personnes ont eu le courage et le cran de tenir pied à M. Duplessis, non seulement pour les syndicats mais, et le chef du Nouveau parti démocratique le sait très bien, dans le procès contre les Témoins

de Jéhovah. Notre premier ministre n'a donc rien à envier sur ce point au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) qui vient de se rasseoir.

Nous croyions que le débat porterait sur le logement, et je dois dire en toute sincérité que les membres de l'opposition qui, d'ordinaire, sont un groupe assez sérieux, s'en sont tenus à la question du logement. La Chambre est une salle de débat. Le député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander), à mon avis, a fait un apport pertinent, sincère et utile au débat, en sa qualité de représentant d'une circonscription urbaine. Le but de la Chambre des communes est de débattre et de critiquer sans faire de personnalités. Malheureusement, le Nouveau parti démocratique a décidé de débattre cette question, non pas sous le rapport du logement, mais sous celui de la constitution.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** C'est pour cette raison que le ministre des Transports a démissionné.

**L'hon. M. Mackasey:** En effet, c'est pour cela que le ministre des Transports a démissionné, et j'aimerais ajouter qu'il est un des hommes les plus vulnérables que je connaisse, c'est un homme intègre et qui a eu le courage de démissionner pour une question de principe, chose trop rare dans l'histoire du Canada.

Parlant de la constitution—la question sur laquelle les néo-démocrates ont choisi de faire porter le débat—je suis très désavantagé d'une part, mais avantaagé d'autre part. Je suis d'une région dont les habitants se préoccupent sans doute plus de la constitution que les anglophones plus doctrinaires des autres provinces. Le motif en est peut-être que j'ai un pied dans chacune des deux cultures, et qu'elles m'irritent autant l'une que l'autre. Je comprends le souci du Canadien moyen à propos du logement. J'étais le secrétaire parlementaire du ministre qui s'occupait du logement, et je me souviens d'avoir prononcé ici-même un discours sur le logement et les chinoiseries administratives qui empêchaient la construction de logements sociaux dans ma circonscription. Je me souviens d'avoir lancé moi-même un projet parce que quelqu'un m'a demandé pourquoi je n'agissais pas au lieu de parler. J'ai commencé à agir en mars 1967, et maintenant, en avril 1969, on vient de poser la première pierre d'une maison d'accueil pour vieillards. A l'époque, on ne voyait pas pourquoi le projet aurait pu être retardé, sauf les chinoiseries administratives fédérales, provinciales et municipales.